

Différent & Compétent



Édito

Les Vœux de José RICHIER, Président Différent et Compétent en Champagne-Ardenne

Les membres du Conseil d'Administration et la coordinatrice du réseau Champagne-Ardenne se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons une année 2021 renouvelée, riche et généreuse au profit de toutes les personnes accompagnées et, bien entendu, des bénéficiaires de la démarche RAE.

L'année 2020, marquée par la pandémie Covid-19, a été perturbée ! Mais nous avons tenu le Cap. 64 jurys externes ont pu être organisés et 17 encadrants ont été formés.

Par ailleurs, le temps consacré par la coordinatrice régionale, Marie-Claude MARTINEZ, à l'animation, à la promotion et à la coordination du réseau a été réalisé à près de 100% (participation au réseau local et national, organisation des formations, étude des mises en perspectives, appui aux établissements, rédaction d'un article et des newsletters, 3^{ème} film métier, bilan avec les valideurs, etc.).

D'autres projets ont vu le jour et vont se poursuivre en 2021, notamment la création d'une application pour référentiel métier visant à favoriser l'auto-positionnement des compétences des travailleurs sur les référentiels métiers, lesquelles une fois croisées avec l'encadrant favoriseront une meilleure conscientisation de "ce que je sais faire"

ou de "ce qui me reste à accomplir" pour progresser (à mettre en lien avec les mises en perspectives).

Un autre projet initié en 2020 va prendre corps en 2021, celui de la VAE renforcée pour les travailleurs d'ESAT. Il s'inscrit dans le cadre d'une Convention entre l'ANCREAI et l'Éducation Nationale. 5 ESAT ont été identifiés, ainsi que 10 travailleurs, afin d'investir cette expérimentation. Cette mise en perspective, une fois sa pertinence vérifiée, permettra d'ouvrir dès 2022 un horizon à d'autres travailleurs en ESAT ou en EA à l'en-

semble des diplômes portés et éligibles à la VAE de l'Éducation Nationale ou de l'Agriculture.

Enfin, seront organisés ou poursuivis en 2021, si les conditions nous le permettent, les formations pour les encadrants et pour les membres des directions, les campagnes de RAE, une cérémonie de remises des attestations au mois de novembre prochain, les Assises nationales de D&C au mois de septembre ou encore une journée d'information pour les adhérents, en présence des valideurs pour le mois de septembre également. ■

Nouveau Bureau Différent et Compétent Champagne-Ardenne

Le Bureau de Différent et Compétent en Champagne-Ardenne a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2020. Voici sa composition :

- José RICHIER, directeur général de l'ADASMS, Président
- Lydia LE GUEN, directrice adjointe AAPH, Vice-présidente
- Marie-Hélène PAYER, chef de service EDPAMS, Secrétaire
- Jean-François WALSHOFER, directeur ESAT "Ile aux Bois", ACPEI, Trésorier
- Séverine VILLEBOIS, ESAT "La Joncquière"
- Nadia DESGRIPPES, responsable Pôle ESAT "Les Ateliers de la Forêt", Papillons Blancs de Champagne
- Christine HURELLE, directrice ESAT "Le Tertre", APEI Aube
- Loïc FLAMAND, directeur Pôle Travail et Insertion Professionnelle, ESAT "Les Ateliers de la Vallée", Papillons Blancs en Champagne
- Jean VAMPOUILLE, directeur ESAT "Le Bois l'Abbesse"
- Etienne CLEMENT, directeur IME ADASMS

AGENDA RAE

Campagne de printemps :

Fin des inscriptions : 14 MARS 2021 inclus

Campagne d'automne :

Début des inscriptions : 15 MARS 2021

Fin des inscriptions : 14 SEPTEMBRE 2021 inclus

CEREMONIE DE REMISE DES ATTESTATIONS

Prévue initialement le 11 mars 2021, elle fait l'objet d'un report du fait du contexte sanitaire.

Elle aura lieu au courant de la première quinzaine de novembre 2021.



ACCES AU DOSSIER DE PREUVES SUR LE SITE - VIGILANCE

L'accès au dossier d'un candidat est bloqué 15 jours avant la convocation au jury.

Nous vous remercions d'être attentifs à compléter le dossier dans sa totalité avant cette période. Si vous ne l'avez pas fait, c'est une charge de travail supplémentaire pour les valideurs.



Focus : RAE

«Jury externe avec un stage»

C'est l'une des modalités de Reconnaissance des acquis de l'expérience, la moins utilisée par les établissements. En 2019, sur 3 205 RAE délivrées au total, 51 l'ont été en ayant recours à celle-ci, soit 1,6 %.

Transfert / Comparer Adapter. Le jury se déroule dans les locaux de l'organisme valideur. Le jury est composé du représentant de l'organisme valideur (président du Jury), d'un directeur d'un établissement autre que celui du candidat et du maître de stage qui a accompagné le candidat lors de sa période en entreprise. Avec le support d'un dossier de preuves, le candidat argumente les compétences qu'il demande à valider. Le jury s'appuie sur la capacité du candidat à comparer, adapter ses savoirs aux différentes situations de travail qu'il présente. Prévoir une temporalité de 3 à 5 mois. (Guide méthodologique Différent et Compétent Réseau).



► **Témoignage de Gérard GAILLOT, chargé de l'accompagnement et de l'insertion des personnes en situation de handicap & Communication, AAPH – Charleville-Mézières**

LA MODALITE EXTERNE AVEC STAGE est une expérience très enrichissante pour l'utilisateur mais aussi pour l'accompagnateur. La relation est différente à l'occasion d'un stage, car il nécessite un dialogue régulier où l'accompagnateur s'intéresse à la journée de l'utilisateur qui est lui à son tour ravi d'expliquer son stage. Une confiance se met en place.

A l'AAPH nous avons fait le choix maintenant d'impliquer l'utilisateur dès son intention de stage. Il doit être un acteur à part entière. De plus un stage bien construit ensemble est un atout supplémentaire à la réussite.

Après plusieurs accompagnements en stage, nous avons mis en place un protocole à faire en amont du stage.

Deux approches existent :

- 1) L'utilisateur exprime une demande : Dans ce cas, on en parle avec lui et on recherche un lieu de stage. Souvent des personnes y effectuent un stage après avoir fait un DUO DAY dans l'établissement.
- 2) Nous proposons à l'ensemble des utilisateurs des lieux de stages qui correspondent à leur métier chez nous.

Dans les deux cas, nous demandons systématiquement une lettre de motivation et un cv. Bien entendu, l'accompagnateur aide l'utilisateur dans cette démarche. Cela permet de faire une photo de situation à l'instant T (utile pour la suite), mais cela montre aussi qu'un stage se mérite et ne se « consomme » pas.

Ensuite au moment de l'entretien avec le partenaire, nous construisons le stage avec l'utilisateur (jours, semaines, horaires, repas, poste, compétences acquises ou à acquérir,

objectifs de stages, l'accompagnateur, les règles de sécurité, transports, EPI ...). Toutes les problématiques sont abordées pour que le travailleur soit plus rassuré.

Nous souhaitons aussi visiter le lieu précis de stage, au moment de l'entretien par exemple. Cela est aussi l'occasion de découvrir le tuteur avant le premier jour de stage. De plus, nous allons maintenant demander systématiquement au tuteur partenaire de venir travailler une demie ou une journée avec l'utilisateur et le moniteur accompagnateur dans notre ESAT. Ainsi des pistes d'adaptation du travail en stage pourront se faire.

La signature de la convention de stage est un événement officiel partagé par l'ensemble des parties.

Nous souhaitons aussi qu'à l'issue de tous les jours de stage un échange se fasse entre le tuteur AAPH et l'utilisateur. Nous demandons dans la mesure du possible (problème lecture-écriture) à l'utilisateur de prendre des notes journalières sur un cahier. Si l'utilisateur ne sait pas écrire, au moins le dialogue permettra d'assurer un suivi du stage, mais aussi de préparer le dossier RAE. Dix minutes peuvent suffire et cela peut se faire au moment du transport, si l'utilisateur n'est pas autonome ou bien par téléphone, mail...

Il est aussi important que les deux tuteurs échangent régulièrement car un stage est évolutif.

A l'issue du stage, une synthèse se fait avec tous les acteurs engagés et à ce moment-là une petite galette avec un jus de pomme est bienvenue.

Nous insistons fortement pour que le tuteur partenaire accompagné d'un responsable soient présents au moment du passage devant le jury. Lorsque dans le jury, le tuteur partenaire et son DRH entendent le travailleur dire « je suis fier d'avoir réussi et aussi d'avoir donné une bonne image des personnes en situation de handicap », un bon morceau du travail est réalisé !

**Newsletter #16 Différent et Compétent
Champagne-Ardenne • janvier 2021**

Directeur de la publication : José RICHIER
champagne-ardenne@differentetcompetent.org
Comité de rédaction : Marie-Claude MARTINEZ
Mise en page : Thierry ANTOINE

Coordination Régionale Champagne-Ardenne

Marie-Claude MARTINEZ
mc.martinez@differentetcompetent.org
tél. : 03.26.68.35.71

